



Conférence Internationale
30-31 janvier 2020 - Rabat

La régulation des médias

dans un environnement numérique, mobile et social
Impératifs d'adaptation et enjeux de refondation

I Dossier de la Conférence I

SOMMAIRE

Note conceptuelle

Programme

Présentation des intervenants

**Réseau des Instances Africaines de
Régulation de la Communication**

**Le Réseau Francophone des
Régulateurs des Médias**

Liste des participants

Note logistique

| Note conceptuelle |

La régulation des médias dans un environnement numérique, mobile et social Impératifs d'adaptation et enjeux de refondation

Les évolutions de fond induites par la révolution digitale ont fait surgir dans l'agenda de différents décideurs des préoccupations nouvelles et pressantes. La transformation numérique a affecté la société, les individus, la culture et l'économie.

En dématérialisant l'espace public, elle a en outre, mis les responsables politiques du monde entier face aux règles inédites de fonctionnement et de comportements de cette agora nouvelle génération.

En globalisant la communication, la révolution numérique a provoqué des ruptures brutales et des mutations inédites au sein de tous les systèmes et écosystèmes médiatiques sans exception. La logique économique globale de cette révolution en plus de l'accessibilité croissante à la technologie numérique au niveau des coûts comme de l'infrastructure, ont rendu les effets multidimensionnels et spectaculaires de la transformation digitale perceptibles dans toutes les sociétés, malgré les différences de situation en termes de culture, de développement, de puissance économique et de maîtrise technologique.

Dans ce contexte disruptif, les régulateurs, dont l'écrasante majorité a été mise en place à l'ère pré-numérique, sont appelés à développer une véritable expertise de gestion des ruptures.

Tout en demeurant entières, les préoccupations classiques des régulateurs sont augmentées de nouvelles responsabilités et exigences, impliquant de nouveaux acteurs et prenant en compte de nouvelles dimensions. Les régulateurs médias sont en effet tenus, plus que jamais, de renforcer leur action en ce qui concerne la garantie démocratique du pluralisme et de l'expression équitable de tous les courants de pensée et d'opinion, la représentation de la diversité culturelle ainsi que la promotion de la responsabilité sociétale des médias audiovisuels, notamment en matière de respect de la dignité de la personne, de l'égalité des genres et de la protection du jeune public. Mais pour garantir l'effectivité de leur action, ils sont également tenus de s'acquitter désormais de leur mandat selon un nouveau paradigme et en usant de nouveaux leviers adaptés à un environnement numérique globalisé.

Dans le même temps, les régulateurs subissent une pression croissante des opinions publiques qui ont pris conscience de la nécessité d'une régulation d'internet, à propos notamment de questions telles que la lutte contre le discours de haine, la protection des données personnelles ou encore les périls de l'intelligence artificielle.

Pour répondre à cette attente nouvelle, il reste encore à définir entre autres, les modalités et les parties prenantes de cette régulation à venir.

Pour échanger sur les problématiques essentielles auxquelles la régulation des médias est déjà confrontée - et le sera davantage dans les années à venir- la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc propose une rencontre internationale d'échanges et de dialogue entre des régulateurs membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) et des représentants d'instances de régulation d'autres régions du monde. Les opérateurs publics et privés de la communication audiovisuelle, les journalistes, les acteurs de la société civile, ainsi que les milieux académiques seront aussi conviés à participer et à enrichir notre perspective autour de cette question éminemment démocratique.

I Programme I

JEUDI 30 JANVIER 2020

9h00 : Accueil et inscriptions

9h30-10h30 : **Session d'ouverture** - Salle plénière

Mot de bienvenue de Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, Vice-Présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication

Allocution de M. Peter Essoka, Président du Conseil National de la Communication du Cameroun, Président en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication

Allocution de M. Nouri Lajmi, Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de la Tunisie, Président en exercice du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias

« **Transformation digitale de la communication et nouveaux enjeux de la régulation** » Eléments de cadrage par Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc

11h00-13h00 : **Panel 1** : « **Besoins d'une régulation rénovée dans un environnement numérisé et globalisé** » - Salle plénière

Président de séance :

M. Ibrahim Sy Savané, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle - Côte d'Ivoire

Intervenants :

- **Mme Susanne Nikoltchev**, Directrice Exécutive de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel
- **M. Frédéric Bokobza**, Directeur Général adjoint, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel - France
- **M. Renaud De la Brosse**, Expert en médias et régulation auprès du Conseil de l'Europe
- **M. Assuan Olvera Sandoval**, Secrétaire Exécutif de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéro-Américains, Institut Fédéral des Télécommunications - Mexique

Sous-thématiques :

- **Quels nouveaux contenus, méthodes et acteurs de la régulation dans un environnement de communication globalisé ?**
- **Quels sont pour l'action des régulateurs, les nouveaux points de vigilance induits par le modèle économique de la communication numérique ?**
- **Quels changements induits par la convergence technologique dans les dynamiques de régulation et quelle coopération entre les différents régulateurs sectoriels ?**

11h00-13h00 : **Panel 2** : « **Médias classiques - nouveaux médias, dynamiques de la concurrence et contraintes de la régulation** » - Salle panoramique

Président de séance : **M. Laurent Charles Boyomo Assala**, Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Université de Yaoundé II - Cameroun

Intervenants :

- **M. Faïçal Laraïchi** : Président du Pôle Public de l'audiovisuel - Maroc
- **M. Hicham Lahjomri**, Directeur Prospective et Nouvelles Technologies, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications - Maroc
- **M. Paul H. Lorenz**, Directeur Général, Agence Luxembourgeoise Indépendante de l'Audiovisuel - Luxembourg

Sous-thématiques :

- **Quels impacts culturels et sociétaux des nouvelles pratiques de consommation des médias ?**
- **Quelles influences de cette révolution des usages des contenus et des supports sur les standards professionnels des médias classiques ?**
- **Quelle adaptation des modalités de la régulation dans un contexte de cohabitation entre les médias nationaux et les acteurs globaux de la communication ?**

14h30-16h30 : Panel 3 : « L'autorégulation et la co-régulation, avenir de la régulation ? »

Salle plénière

Président de séance : **M. Karim Ibourki**, Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Belgique

Intervenants :

- **M. Richard Hutt**, Directeur des Plaintes, BBC - Royaume Uni
- **M. Khaled Koubaa**, Responsable des politiques publiques en Afrique du Nord – Facebook
- **M. Nurullah Öztürk**, Directeur Général du Forum des régulateurs audiovisuels des Etats de l'Organisation de la Coopération Islamique
- **Mme Koki Angela**, Responsable des services multimédia, Autorité des Communications, Kenya

Sous-thématiques :

- **Quelles démarches pour impliquer les différents acteurs de la chaîne de valeur médiatique dans la consolidation de la régulation ?**
- **Quels compléments aux programmes d'éducation aux médias et à la communication pour promouvoir la pensée et la compréhension critiques du public vis-à-vis des contenus médiatiques ?**
- **Quelle évaluation faire des outils d'autorégulation mis en place par les plateformes numériques globales et les réseaux sociaux ?**

14h30-16h30 : Panel 4 :

« La régulation des médias à l'épreuve des aspirations citoyennes » - Salle panoramique

Président de séance : **M. Babacar Diagne**, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel - Sénégal

Intervenants :

- **M. Guy Berger**, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias - UNESCO
- **M. Marcel Regnotto**, Chef suppléant de la Division Médias, Office Fédéral de la Communication - Suisse
- **M. Kamal Lahlou**, Président de l'Association des Radio et Télévisions Indépendantes (ARTI) - Maroc

Sous-thématiques :

- **Quel rôle du régulateur dans l'imputabilité des médias envers leurs publics ?**
- **Quelle adaptation du régulateur à l'émergence du public des médias comme cinquième pouvoir ?**
- **Quelles sont les nouvelles attentes du public des médias en termes de régulation des contenus audiovisuels ?**

17h00 – 17h30 : Session plénière de restitution - Salle plénière

Synthèse des panels : **M. Benaissa Asloun**, Directeur Général de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle - Maroc

Vendredi 31 Janvier 2020

9h30-12h00 : Session réservée aux instances membres du RIARC : « Quelles réponses africaines aux défis de la transformation numérique des médias : problématiques économiques et attentes des citoyens ? » - Salle panoramique

Allocution d'ouverture : **M. Peter Essoka**, Président du Conseil National de la Communication du Cameroun, Président en exercice du RIARC

Éléments de cadrage : **Mme Latifa Akharbach**, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, Vice-Présidente du RIARC

Modération des débats : **M. Rémi Prosper Moretti**, Président de l'Autorité de l'Audiovisuel et la Communication du Bénin, Secrétaire Exécutif du RIARC

Tour de table : Interventions des Président(e)s et chefs de délégations : analyses et propositions de pistes d'action et de réflexion

Mot de clôture : **Mme Latifa Akharbach**, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc, Vice-Présidente du RIARC

15h00-20h00 : Programme culturel à l'attention de l'ensemble des participants à la conférence

I Présentation des intervenants I

SESSION D'OUVERTURE



Latifa Akharbach

*Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) - Maroc.
Vice-Présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC);*

Latifa Akharbach est Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle depuis le 3 décembre 2018. Entre 2003 et 2007, elle a été directrice de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication de Rabat, au sein duquel elle fut professeur-chercheur pendant plus de 20 ans. Elle a également occupé le poste de directrice de la Radio Nationale de mars à octobre 2007. Mme Akharbach a aussi mené une carrière dans la diplomatie, en tant que Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères et à la Coopération et Ambassadrice du Royaume du Maroc en Bulgarie et en Tunisie.



Peter Essoka

*Président du Conseil National de la Communication (CNC) - Cameroun.
Président en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).*

Peter Essoka préside aux destinées du Conseil National de la Communication du Cameroun depuis novembre 2015, institution au sein de laquelle il a également été Vice-Président (2013-2015) et Membre (1991-2005).

Ancien journaliste de la CRTV (opérateur du service public) pendant plus de quarante ans où il a occupé de nombreux postes à responsabilités, il a également collaboré durant de longues années avec la BBC et Voice of America. Il a aussi été membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de 1991 à 2006. Peter Essoka est diplômé en Sciences des Médias et de l'Information de la Forest Park University of Illinois aux USA en 1979.



Nouri Lajmi

Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) - Tunisie

Président du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM).

Nouri Lajmi est Président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) de Tunisie depuis mai 2013 et préside actuellement le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias.

Spécialiste des médias, il a mené une longue carrière d'enseignant de journalisme, notamment à l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI) de Tunis. Il est aussi l'auteur de nombreuses recherches dans les domaines du journalisme, de la déontologie et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

PANEL 1 : « BESOINS D'UNE RÉGULATION RÉNOVÉE DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRISÉ ET GLOBALISÉ »



Ibrahim Sy Savané

Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) - Côte d'Ivoire.

Ancien Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Ibrahim Sy Savané est depuis mai 2011 le Président de la HACA de Côte d'Ivoire. Spécialiste de l'Economie des médias et des systèmes d'information, il a également été journaliste à Jeune Afrique et au sein du groupe de presse « Fraternité Matin » qu'il a dirigé de 2000 à 2007. Il est aussi Vice-Président du comité national ivoirien pour la transition vers le numérique et ancien Président du REFRAM de 2015 à 2017.



Susanne Nikoltchev

Directrice Exécutive de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA).

Susanne Nikoltchev a été nommée Directrice Exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel en juillet 2013. Juriste de formation et titulaire d'un doctorat en droit obtenu à l'Université de Trieste en 1997, elle a mené une carrière d'avocat spécialisé dans les médias, les télécommunications, le commerce international et la concurrence européenne, associée au cabinet nord-américain Covington&Burling avant de rejoindre l'Observatoire européen de l'audiovisuel en tant que responsable du Département Informations Juridiques puis en tant que rédacteur en chef des publications juridiques.



Frédéric Bokobza

Directeur Général Adjoint du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) - France

Frédéric Bokobza est Directeur Général Adjoint au CSA français et préside le sous-groupe « futur de l'ERGA », la plateforme des régulateurs audiovisuels des pays de l'Union Européenne. Ingénieur des mines, diplômé de l'Ecole Polytechnique et ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (1994-96), il a travaillé au sein des services du Premier Ministre (Direction du Développement des Médias) de 2003 à 2009 en tant que chef du Bureau des Affaires Européennes et Internationales et a été Sous-directeur du développement de l'économie culturelle au Ministère de la Culture et de la Communication, avant de rejoindre le CSA.



Renaud De la Brosse

Expert International auprès du Conseil de l'Europe.

Enseignant, chercheur et maître de conférences à la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université de Reims Champagne- Ardenne, M. De la Brosse a consacré une grande partie de ses travaux aux médias et changements politiques, en phase de transition démocratique mais aussi en situation de crise et de conflits armés. Il a conduit plusieurs études sur la régulation et l'autorégulation des médias traditionnels et sociaux. Il est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages dans ce domaine, notamment « Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation », paru en 2016.



Assuan Olvera Sandoval

Directeur Général des Politiques et Processus Régulateurs des Médias et Contenus Audiovisuels - Institut Fédéral des Télécommunications (IFT) - Mexique

Secrétaire Exécutif de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéro-Américains

Assuan Olvera Sandoval est Directeur Général des Politiques et Processus Régulateurs des Médias et Contenus Audiovisuels et Coordinateur Général des Relations Institutionnelles au sein de l'Institut Fédéral des Télécommunications (IFT) du Mexique. Il assure, par ailleurs, le Secrétariat Exécutif de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéro-Américains (PRAI), dont l'IFT du Mexique assume la présidence pour le biennium 2018-20. Il est licencié en droit de l'Universidad Autónoma de México.

PANEL 2 : « MÉDIAS CLASSIQUES- NOUVEAUX MÉDIAS, DYNAMIQUES DE LA CONCURRENCE ET CONTRAINTES DE LA RÉGULATION »



Laurent Charles Boyomo Assala

Directeur de l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) de Yaoundé

Professeur des Universités en Communication et Sciences de l'Information, M. Boyomo Assala a également occupé les fonctions de Secrétaire Permanent du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun.

Auteur de plusieurs ouvrages sur les médias et la communication, il dirige actuellement l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) de Yaoundé.



Faïçal Laraïchi

Président du Pôle Public de l'audiovisuel - Maroc

Faïçal Laraïchi est Président Directeur Général du pôle audiovisuel public marocain, composé de 9 chaînes de télévision et 16 radios nationales et régionales. Il est également vice-président délégué de la Fondation du Festival International du Film de Marrakech. Il a aussi dirigé une société spécialisée dans la production audiovisuelle.

M. Laraïchi est diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris et titulaire d'un Master of Science de l'Université de Stanford, aux Etats-Unis.



Hicham Lahjomri

Directeur de la Prospective et des Nouvelles Technologies à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications - Maroc

Ingénieur télécoms de formation, Hicham Lahjomri pilote la mise en œuvre des chantiers structurants de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications au Maroc, notamment les processus d'attribution des licences d'exploitation des réseaux publics des télécommunications. Il est également en charge au sein de la même institution des questions relatives à la réglementation du secteur des télécommunications et des marchés des TIC.



M. Paul H. Lorenz

Directeur Général de l'Autorité Luxembourgeoise Indépendante de l'Audiovisuel (ALIA) - Luxembourg

Paul Lorenz est, depuis septembre 2019, Directeur Général de l'ALIA, le régulateur luxembourgeois des médias audiovisuels. Il a à son actif un long parcours en tant qu'administrateur d'un groupe privé télévisuel de son pays et d'une société de conseil à l'adresse des opérateurs audiovisuels européens, et en tant que gestionnaire de projets en Europe centrale et orientale et en Afrique.

PANEL 3 : « L'AUTORÉGULATION ET LA CO-RÉGULATION, AVENIR DE LA RÉGULATION ? »



Karim Ibourki

Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Belgique.
Karim Ibourki préside le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique depuis septembre 2017. M. Ibourki a été auparavant porte-parole, directeur de la communication et chef de cabinet du Ministre-Président de la Communauté française de Belgique. Il occupait le poste de commissaire du Gouvernement de la Communauté française auprès des Hautes écoles avant sa nomination à la Présidence du CSA. Il est diplômé en journalisme et communication et titulaire d'un Master en Sciences Politiques de l'Université Libre de Bruxelles.



Richard Hutt

Directeur des plaintes à la BBC - Royaume-Uni.

Directeur des plaintes au sein de la British Broadcasting Company (BBC), Richard Hutt est en charge du contrôle des obligations et mène des investigations sur la partialité, l'exactitude et l'équité de l'information au niveau de l'ensemble des chaînes du pôle public audiovisuel britannique. Également producteur et rédacteur, M. Hutt a travaillé sur des projets documentaires pour une chaîne de télévision privée à Los Angeles. Il est l'auteur de plusieurs publications, notamment *The Modern Man's Manual*, publié en 2017.



M. Khaled Koubaa

Responsable des Politiques Publiques pour l'Afrique du Nord à Facebook.

Tunisien, Khaled Koubaa est depuis janvier 2019 responsable des politiques publiques de Facebook en Afrique du Nord. Auparavant, il a été à la tête de l'équipe des relations gouvernementales et de la politique publique au sein de Google. Expert en Technologie de l'Information et la Communication (TIC), il a participé activement à l'ICANN At-Large (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), le forum sur la gouvernance de l'Internet, et a siégé au conseil d'administration d'Afrinic, représentant l'Afrique du Nord. Il participe activement aux structures du SMSI (Système de gestion de la sécurité de l'information).



Nurullah Öztürk

Membre du Conseil Suprême de la Télévision et la Radio (RTUK) - Turquie

Nurullah Öztürk est membre de RTUK, le régulateur audiovisuel turc, depuis 2013, et Directeur Général du Forum des régulateurs audiovisuels des États de l'Organisation de la Coopération Islamique (IBRAF). M. Öztürk a également collaboré avec le Comité de la Communication de l'UNESCO en Turquie ainsi qu'avec l'Institut National des Statistiques. Il est titulaire d'un Doctorat d'État en Droit Public à l'Université d'Ankara et d'un Master en Droit Public de l'Université du Pays de Galles.



Koki Angela

Manager Multimédias au sein de la Communications Authority - Kenya.

Homme de médias, Babacar Diagne préside aux destinées du CNRA depuis le 1er septembre 2018. Il a précédemment occupé de nombreuses fonctions au sein du pôle audiovisuel public sénégalais, notamment celles de Directeur de la Télévision Nationale pendant dix ans (1990-2000) et de Directeur Général de la Radiotélévision du Sénégal de 2006 à 2012. M. Diagne a également mené une carrière de diplomate, puisqu'il a été nommé deux fois ambassadeur de son pays, aux États-Unis et en Gambie.

PANEL 4 : « LA RÉGULATION DES MÉDIAS À L'ÉPREUVE DES ASPIRATIONS CITOYENNES »



Babacar Diagne

Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) - Sénégal.

Homme de médias, Babacar Diagne préside aux destinées du CNRA depuis le 1er septembre 2018. Il a précédemment occupé de nombreuses fonctions au sein du pôle audiovisuel public sénégalais, notamment celles de Directeur de la Télévision Nationale pendant dix ans (1990-2000) et de Directeur Général de la Radiotélévision du Sénégal de 2006 à 2012. M. Diagne a également mené une carrière de diplomate, puisqu'il a été nommé deux fois ambassadeur de son pays, aux États-Unis et en Gambie.



Guy Berger

Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias (UNESCO)

Guy Berger est directeur de la division « liberté d'expression et du développement des médias » à l'UNESCO et s'occupe particulièrement des questions relatives à la liberté de la presse, au pluralisme et l'indépendance des médias, à l'égalité des sexes dans les médias, ou encore à l'éducation aux médias. Avant de rejoindre l'UNESCO, M. Berger a dirigé l'École de journalisme et d'études des médias de l'Université Rhodes, en Afrique du Sud. Titulaire d'un doctorat en philosophie au sein de la même université, Guy Berger a travaillé dans la presse et la télévision sud-africaines et a été vice-président du South African National Editor's Forum.



Kamal Lahlou

Président de l'Association des Radios et Télévisions Indépendantes (ARTI) - Maroc

Kamal Lahlou est président fondateur d'un groupe de presse qui compte plusieurs publications, une radio privée et une agence de publicité.

Il a également eu une longue carrière de journaliste sportif.

L'ARTI regroupe onze opérateurs audiovisuels privés marocains.

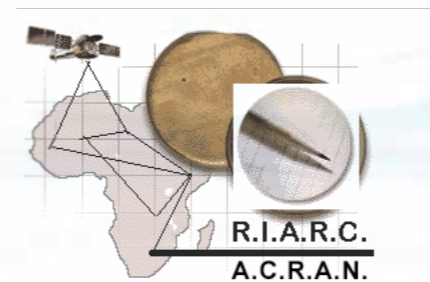


Marcel Regnotto

Chef du Service Médias à l'Office Fédéral de la Communication (OFCOM) - Suisse.

Avocat de formation, Marcel Regnotto dirige la section Services Médias au sein de l'Office Fédéral de la Communication (OFCOM) de Suisse où il travaille depuis 1992. Il est en charge de la préparation ainsi que de la surveillance des concessions octroyées pour la diffusion de programmes radio et télévision en Suisse. Auparavant, il a travaillé en tant qu'assistant scientifique à l'Institut de Droit Public de l'Université de Berne (Suisse).

Le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication



Le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication - RIARC

Le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) constitue le cadre de concertation et de coopération multilatérale de référence entre les instances de régulation des médias du continent.

Créé en 1998 à Libreville, il contribue par la synergie des échanges à asseoir l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de chacune des 35 instances membres¹ au sein de leurs pays respectifs.

Pleinement engagé dans la promotion et l'ancrage durable sur le continent, d'un paysage audiovisuel pluraliste fondé sur la liberté d'expression et l'indépendance des médias, le RIARC permet notamment de développer et organiser, entre les instances membres, d'étroites relations de coopération en matière de formation et d'assistance technique.

Le réseau se réunit tous les deux ans en Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF) abritée par l'instance qui assume la Vice-Présidence et qui, à cette occasion, accède à la Présidence du Réseau pour une durée de deux ans.

La Présidence en exercice, la Vice-Présidence entrante, la Vice-Présidence sortante et le Secrétariat Exécutif² se réunissent en Comité d'Orientation de deux à trois fois par mandature, selon le besoin.

La Présidence actuelle est assumée par M. Peter Essoka, Président du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun. La Vice-Présidence est assumée par Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc.

Un groupe de travail permanent intitulé « Genre et Médias³ », co-présidé par la HACA du Maroc et la HAC de Guinée, a été mis en place au sein du réseau depuis 2017. Il compte également comme membres les instances du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Cap Vert, du Mali, du Niger, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal et de la Tunisie.

Le plan d'action biennal 2019-20 du réseau met l'accent notamment sur les thématiques de la régulation du numérique, de la viabilité économique des médias audiovisuels et de l'égalité hommes/femmes dans les médias.

Lien : www.acran.org

¹Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, RDC, Rwanda, Sao Tomé E Príncipe, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda, Union des Comores, Zimbabwe.

²Assuré de façon permanente par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin.

³L'objectif de ce groupe de travail est de lutter contre les discriminations à l'égard des femmes et promouvoir la culture de l'égalité entre les hommes et femmes dans et à travers les médias du continent.

I Le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias I



Le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias - REFRAM

Le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) a été créé à Ouagadougou le 1^{er} juillet 2007. Il comprend 30 autorités¹ de régulation d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord.

Sa vocation première est d'œuvrer à la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des Droits de l'Homme.

En application de ses statuts, il vise à l'établissement et au renforcement de la solidarité et des échanges entre ses membres. Il constitue ainsi un espace de débats et d'échanges d'informations sur les questions d'intérêt commun et contribue aux efforts de formation et de coopération entre ses membres.

Faisant partie des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie², il est aujourd'hui présidé par la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) de Tunisie. La Vice-Présidence est assurée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) français, qui assume également le Secrétariat Permanent du réseau.

La Conférence des Présidents, organe décisionnel suprême, se réunit tous les deux ans au siège de l'instance assumant la Vice-Présidence. Elle adopte la feuille de route et le plan d'action biennal et élit la nouvelle Vice-Présidence.

Depuis sa création, le REFRAM s'est tout particulièrement intéressé aux thématiques de la gestion du pluralisme politique dans les médias, de la diversité culturelle et linguistique, de la transition vers le numérique, du service audiovisuel public et de l'archivage audiovisuel.

Le plan d'action biennal 2020-21 du réseau met l'accent notamment sur les thématiques de la lutte contre la désinformation et les discours haineux, l'amélioration du traitement médiatique du phénomène migratoire et la protection de l'enfance dans un environnement numérique multiplateforme.

Lien : www.refram.org

¹Albanie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, France, Liban, Luxembourg, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldavie, Niger, RDC, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie et Union des Comores.

²L'OIF a le statut d'observateur au sein du REFRAM et demeure son principal soutien.

Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication - RIARC

I Liste des participants I

Pays	Institution	Nom	Fonction
Bénin	Haute Autorité de l'Audiovisuel et la Communication	Remi Prosper Moretti	Président
		Camarou Ali	Membre du Conseil
		Franck Kpocheme	Membre du Conseil
		Florence Elegbede	Cheffe Relations Publiques
		Bilkiss Lafia Koda	Attachée de presse
Burkina Faso	Conseil Supérieur de la Communication	Mathias Tankoano	Président
		Alexis Konkobo	Membre du Conseil
Cameroun	Conseil National de la Communication	Peter Essoka	Président
		Jean-Tobie Hond	Secrétaire Général
		Elias Betek Beyang	Chef de Cabinet
		Firmin Lele Mepe	Chef Monitoring
Cap Vert	Autorité de Régulation de la Communication	Armanda Barros	Présidente
Comores	Conseil National de la Presse et l'Audiovisuel	Mohamed Boudouri	Président
Côte d'Ivoire	Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle	Ibrahim Sy Savané	Président
		Masseneba Diabaté	Conseillère Technique
Djibouti	Commission Nationale de la Communication	Ouloufa Ismail Abdo	Présidente
		Ali Mohamed Dimbio	Vice-Président
Ghana	National Media Commission	Yaw Boadu-Ayebofoh	Président
		George Sarpong	Secrétaire Exécutif
		Alexander Bannerman	Secrétaire Exécutif Adjoint
Kenya	Communication Authority	Angela Koki	Responsable Multimédias
Mali	Haute Autorité de la Communication	Fodié Touré	Président
		Aliou Djim	Membre du Conseil
Mauritanie	Haute Autorité de la Presse et l'Audiovisuel	Hamoud Ould M'Hamed	Président
		Hindou Emed	Membre du Conseil
		Cheikh Ebe	Conseiller du Président
Niger	Conseil Supérieur de la Communication	Sani Kabir	Président
Nigeria	Nigeria Broadcasting Commission	Ojone B Otonoku mni	Directrice Investigation
		Vincent Chibuike Ogumuike	Directeur régional
		Jude Onimisi Ajayi	Directeur d'audit
Sénégal	Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel	Babacar Diagne	Président
		Matar Sall	Chef de Cabinet
Tchad	Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel	M. Ali Djibrine Ali	Vice-Président
		M. Abdoulahi Attimer	Membre du Conseil
Tunisie	Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle	Nouri Lajmi	Président

Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM)

Pays	Institution	Nom	Fonction
Albanie	Audiovisual Media Authority	Olta Stasa	Directrice Ressources Humaines
		Mirela Mileti	Directrice Coopération Internationale
Belgique	Conseil Supérieur de l'Audiovisuel	Karim Ibourki	Président
		Paul-Eric Mosseray	Conseiller Jumelage CSA-HAICA
France	Conseil Supérieur de l'Audiovisuel	Frédéric Bokobza	Directeur Général Adjoint
Luxembourg	Autorité Luxembourgeoise Indépendante de l'Audiovisuel	Paul-Eric Lorenz	Directeur Général
Suisse	Office Fédéral de la Communication	Marcel Regnotto	Division Médias

Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats-membres de l'Organisation de la Coopération Islamique-OCI (IBRAF)

Pays	Institution	Nom	Fonction
Indonésie	Broadcasting Commission	Agung Suprio	Président
		Yulandre Darvis	Membre du Conseil
Turquie	Radio and Television Supreme Council	Nurullah Ozturk	Directeur Général IBRAF
		Ilhan Yerlikaya	Membre du Conseil

Pays arabes

Pays	Institution	Nom	Fonction
Egypte	Supreme Council for Media Regulation	Mohamed Ahmed Mekrem	Président
		Alae Eddine Mahmoud	Conseiller Technique
		Salah Mahrane	Directeur Programmation
Emirats Arabes Unis	National Media Council	Mansour Al Mansouri	Directeur Général
Qatar	Communications Regulatory Authority	Amel Al-Hanawi	Manager Affaires Générales

Organisations et experts internationaux

Organisation	Nom	Fonction
UNESCO	Guy Berger	Directeur Liberté d'Expression et Développement des Médias
Conseil de l'Europe	Renaud De La Brosse	Expert en médias et régulation
Observatoire Européen de l'Audiovisuel	Susanne Nikoltchev	Directrice Exécutive
Université Yaoundé II	Charles Laurent Boyomo Assala	Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication
BBC UK	Richard Hutt	Directeur des Plaintes
Canal + Côte d'Ivoire	Françoise LeGuennou Remarck	Présidente
Facebook	Khaled Koubaa	Responsable des politiques publiques en Afrique du Nord

Logistical note

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence
se déroulera
les 30 et 31
janvier 2019

à l'hôtel La Tour
Hassan Palace.



Informations sur l'hôtel

L'hôtel La Tour Hassan Palace est l'un des fleurons de l'hôtellerie marocaine de luxe. Il est situé au centre-ville de Rabat, à proximité de plusieurs monuments et sites historiques et non loin de l'ancienne Médina.

Adresse : 26, Avenue Chellah, B.P : 14, Rabat 10000 / Phone: 00212 537 23 9000

Site Web : <https://tourhassanpalace.com>

Les hôtels à proximité

/ Hôtel Annakhil - (3 étoiles) (550 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : 23 bis, Avenue d'Alger, Quartier Hassan, Rabat; Phone : 00212 537723355

Site Web : <https://annakhilhotel.com-morocco.com/fr/>

/ Le Pietri - (3 étoiles) (600 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : 4 Rue Tobrouk, Quartier Hassan, Rabat; Phone : 00212 537707820

Site Web : <https://www.lepietri.com/>



/ Le Diwan Tours - (4 étoiles) (350 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : Place de l'Unité Africaine, Quartier Hassan, Rabat; Phone : 00212 537262727

Site Web : <https://all.accor.com/hotel/2820/index.fr.shtml>

/ Onomo Hôtel Rabat Terminus - (4 étoiles) (850 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : 286 Avenue Mohammed V, Rabat; Phone : 00212 537212900

Site Web : <https://www.onomohotel.com/fr/hotel/12/onomo-hotel-rabat-terminus>

/ Hôtel Helnan Chellah - (4 étoiles) (900 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : N°2 Rue D'Ifni, Rabat; Phone : 00212 537668300

Site Web : <https://helnanchellahhotel.com-morocco.com/fr/>

/ Hôtel Rabat - (5 étoiles) (130 mètres du lieu de la conférence)

Adresse : 21 Avenue Chellah, Quartier Hassan, Rabat; Phone : 00212 537700071

Site Web : <http://www.hotelrabat1.com/>

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

mer. 29/01		18° / 8°	Soleil et nuages épars	Précip. 25 %
jeu. 30/01		18° / 8°	Plutôt nuageux	Précip. 25 %
ven. 31/01		18° / 9°	Après les nuages, le soleil	Précip. 20 %
sam. 01/02		18° / 8°	Plutôt ensoleillé	Précip. 20 %

DÉCOUVRIR RABAT

Rabat, capitale du Royaume du Maroc, est inscrite par l'Unesco depuis juin 2012 au patrimoine mondial de l'humanité. Elle abrite plusieurs monuments de grande valeur historique. A proximité de l'hôtel La Tour Hassan Palace, lieu de la conférence, se trouvent également plusieurs musées.



/ Le Mausolée Mohammed-V : bâti en marbre blanc dans un style classique, à la fois arabe et andalou, le mausolée abrite les tombeaux de Feu SM Mohammed V, Feu SM Hassan II et Feu SAR Moulay Abdellah. Il surplombe l'embouchure du fleuve Bouregreg.



/ La Tour Hassan : minaret inachevé, démontrant la magnificence d'un projet grandiose entrepris au cours du XIIe siècle par le Sultan Yacoub El Mansour, qui souhaitait construire la plus grande mosquée du monde musulman. Les travaux ont été finalement arrêtés après la mort du Sultan, laissant une tour inachevée qui jouit d'une réputation touristique qui va au-delà des frontières.



/ La nécropole de Chellah : bâtie sur les ruines d'une ancienne cité romaine, elle sert de cimetière à plusieurs membres des familles royales de la dynastie des Mérinides. Aujourd'hui restauré et protégé, ce site qui présente un décor historique comprend un jardin luxuriant.



/ La Kasbah des Oudayas: construite au XIIe siècle sous la dynastie des Almoravides, la Kasbah a servi de base militaire aux troupes marocaines notamment durant la conquête de l'Andalousie, puis a été un repaire de corsaires. Actuellement la Kasbah abrite un musée, un jardin andalou, une galerie d'art, un café mauresque et des habitations.



/ Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain : premier musée du Maroc consacré à l'art moderne national et international. Il possède quatre cents œuvres (des XXe et XXIe siècles) d'artistes marocains, vivant au Maroc ou basés à l'étranger. Le musée accueille plusieurs expositions d'artistes étrangers de grande renommée.



/ Le Musée Archéologique de Rabat : créé dans les années 20, ce musée abrite les trouvailles archéologiques mises au jour dans les différents sites fouillés à l'époque. Sa riche collection offre un voyage à travers l'histoire du Maroc, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque moderne.

AUTRES LIEUX D'ATTRACTIONS



/ Le village Oulja : Complexe artisanal constitué d'une centaine d'échoppes et d'ateliers de potiers et de vanniers.



/ La Marina de Bouregreg : située à l'embouchure du fleuve Bouregreg, sur la rive de la ville de Salé, ville faisant face à celle de Rabat. Elle a une capacité d'accueil de 250 yachts. Plusieurs cafés et restaurants sont ouverts sur les quais de la Marina.

Pour plus d'informations:

<https://www.partir.com/Maroc/rabat/visite-a-voir.html>

<https://www.etapes-marocaines.com/guide-voyage/ou-aller/villes/rabat/>

EVÉNEMENTS CULTURELS À RABAT

Exposition inaugurale «Sourtna»

du 15 janvier 2020 au 15 mars 2020 au nouveau Musée National de la Photographie.

Adresse : enceinte du Fort Rottembourg «Borj El Kebir», quartier de l'Océan, Rabat.

<http://www.babelfan.ma/tous-les-evenements/detail/2020/01/15/28840/37749/54/Evenements/Evenement---divers/-/inauguration-du-musee-national-de-la-photographie-so-.html>

Exposition d'arts plastiques de Mohamed Hamidi «Artiste affranchi»

du 19 décembre 2019 au 29 février 2020 à la galerie Expressions CDG.

Adresse : 2 Avenue Moulay Hassan, Rabat.

<http://www.babelfan.ma/tous-les-evenements/detail/2019/12/19/28747/37662/all/all/0/-/mohamed-hamidi-artiste-affranchi.html>

Exposition de photographie : «Le Maroc, une galerie d'art dans le désert»

du 10 décembre 2019 au 1er février 2020 à l'Institut Cervantes de Rabat.

Adresse : 3-5, Zankat Madnine, Rabat.

<http://www.babelfan.ma/tous-les-evenements/detail/2019/12/10/28718/37634/all/all/0/-/le-maroc-une-galerie-dart-dans-le-desert.html?&taskf=search>

Exposition d'arts plastiques de Soufiane Ababri : «A circus act behind bars of lilac and blood»

du 19 décembre 2019 au 14 février 2020 à la galerie Kulte.

Adresse : Rue Benzart, Rabat.

<http://www.babelfan.ma/tous-les-evenements/detail/2019/12/19/28752/37664/all/all/0/-/soufiane-ababri-a-circus-act-behind-bars-of-lilac-and-.html>

Exposition d'arts plastiques «Le degré zéro de la performance» de l'artiste Hamza Halloubi

du 19 Décembre 2019 au 18 Février 2020 à l'appartement 22.

Adresse : 79 Avenue Mohamed V Rabat.

<http://www.babelfan.ma/tous-les-evenements/detail/2019/12/19/28741/37657/all/all/0/-/le-degre-zero-de-la-performance.html>

AUTRE INFORMATIONS UTILES

/ Fuseau Horaire : Rabat, GMT +1

/ Monnaie Locale : le Dirham marocain (MAD)
(1 EUR = 10.7MAD ; 1 USD= 9,61 MAD)

/ Indicatif téléphonique : +212





الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

